

COGEM AUDIT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €uros

**Siège social :
16 rue Edmond Rostand (69800) SAINT PRIEST**

392 958 047 R.C.S. LYON



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL COGEM AUDIT
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
CONFORMEMENT AUX ARTICLES L.223-43 ET L.224-3
DU CODE DE COMMERCE**

I - En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime du 25 juin 2009 et en application de l'article L. 223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre Société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la Société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de notre analyse de la situation de la Société est la suivante :

La Société COGEM AUDIT a été constituée sous forme de SARL le 10 novembre 1993, avec pour objet dans tous pays l'exercice de la profession de commissaire aux comptes telle qu'elle est définie par les textes légaux.

Son siège social est fixé à SAINT PRIEST (69800) – 16 rue Edmond Rostand.

Sa durée est de 99 ans.

Son exercice est fixé au 30 SEPTEMBRE de chaque année.

Ses gérants sont Monsieur Henri BISSUEL et Monsieur Florent LOUBARESSE.

.../...

.../...

La Société COGEM AUDIT a acquis une partie de sa clientèle le 29 mai 1997 pour une valeur au bilan de 27 441 € et a créé l'autre partie.

Elle est domiciliée au 16 rue Edmond Rostand aux termes d'un bail conclu avec la SCI Edmond Rostand et moyennant un loyer annuel de 1 294 € pour le dernier exercice clos.

Le bilan au 30 septembre 2008 faisant apparaître des capitaux propres pour 91 426 € a été approuvé par l'assemblée générale ordinaire des associés du 20 mars 2009 qui a affecté le bénéfice de l'exercice en totalité à la réserve facultative.

Il n'a pas été établi de situation postérieure au 30 septembre 2008 (bien que l'on soit proche du 30 septembre 2009) mais les conditions de l'exploitation (absence de salarié, tout le travail étant sous-traité) font qu'il n'y a pas de risque de perte potentielle importante le chiffre d'affaires de 2009 étant en progression par rapport à celui de 2008.

Ces divers documents caractérisent une bonne situation financière, une trésorerie satisfaisante ; l'analyse des facteurs de nature sociale ou économique et des événements survenus depuis la clôture du dernier exercice, ne laisse pas apparaître d'éléments défavorables à la continuité de l'exploitation.

En conclusion, dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre Société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observations de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

II – Conformément à l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime du 25 juin 2009 nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

.../...

.../...

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur de biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Les capitaux propres s'élèvent à 91 426 € pour 8 000 € de capital.

LYON,
le 8 SEPTEMBRE 2009

CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT
Société à responsabilité limitée

139, rue Vendôme
(69006) LYON

CABINET JEAN-PIERRE CONSTANT
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
S.A.R.L. au capital de 5.000 euros
Siège social :
139, rue Vendôme - (69477) LYON CEDEX 06
Tél. 04 72 93 97 77 - Fax 04 72 83 97 70
e-mail cabinet.constant@wanadoo.fr
492 932 843 RCS LYON